

& sur une réponse du même Monarque à la Lettre de S. A. S. du 11. Septembre. Ces pièces d'ailleurs superflues nous meneroient trop loin, puisque celle sous le titre d'*Exposition fidèle &c.* que voici, nous conduit déjà au-delà des bornes ordinaires de la Litterature.

Exposition du Roi de Prusse contre l'Evêque & Prince de Liege.

LA libre & franche Baronnie de Herstal, anciennement indépendante, & Fief immédiat de l'Empire, a relevé depuis le 15^e. siècle du Duché de Brabant; mais le droit de relief que les Ducs de Brabant y exercèrent depuis ce tems-là, se bornoit au simple hommage, que les Seigneurs de Herstal étoient obligés de leur prêter. Au reste entièrement exemts des services & charges, que la qualité de Vassal exige communément, ils jouissoient de tous les droits & avantages que possèdent les Princes d'Allemagne, & même on n'appelloit de leurs Sentences qu'aux Tribunaux de l'Empire.

La situation de Herstal, qui est aux portes de Liège, excita la convoitise des Evêques de cette Ville, & même leur Eglise possédoit un Territoire que la Reine Marie, Gouvernante des Pais-Bas, pour son Frere l'Empereur Charles-Quint desiroit ardenment, ils profiterent de cette occasion, & proposerent un troc de ce Territoire contre Herstal. Les Ministres de la Reine sçachans, que les droits du Maître sur cette Baronnie ne consistoient que dans le simple relief, y firent aisément consentir cette Princesse, de sorte que le Contrat d'échange fut conclu sans difficulté, & signé à Binch le 6. Mai 1546.

Il n'en fut pas de même, lorsqu'il fut question de l'exécuter. Les oppositions des Tuteurs
du